

Maroc-Chine : la part du Maroc dans le échanges bilatéraux ne dépasse pas les 7 pc (M. Maazouz)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-10-2009 20:57:46

Le ministre du commerce extérieur, M. Abdellatif Maazouz a appelé, lundi à Pékin, la Chine à ouvrir ses marchés aux produits marocains, d'autant plus que la part du Maroc dans les échanges bilatéraux ne dépasse pas 7 pc.

Intervenant lors d'une rencontre sur "l'économie et le commerce entre la Chine et le Maroc" tenue au Conseil chinois de promotion du commerce international, M. Maazouz a indiqué que les échanges commerciaux sino-marocains ont connu au cours des trois dernières années une hausse moyenne annuelle de 72 pc, atteignant 2,5 milliards dollars en 2008, estimant que la part du Maroc (7 pc) "demeure en deça des potentialités offertes par l'économie marocaine, surtout sur le marché chinois".

"Cette donne nous pousse à renforcer davantage les relations commerciales bilatérales sur une base mutuellement avantageuse, un souhait exprimé par les différents acteurs marocains et chinois que j'ai rencontrés", a-t-il dit.

M. Maazouz a également invité le Conseil d'Affaires et de Promotion du partenariat, créé en 2001 par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et son homologue chinois, à jouer un rôle le plus important dans le développement des échanges commerciaux et les investissements porteurs pour les deux pays.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Maroc à Pékin, M. Jaafar El Alj Hakim, le ministre a mis l'accent sur les opportunités offertes par l'économie marocaine aux investisseurs et hommes d'affaires chinois et sur la compétitivité de ses produits agricoles, miniers et industriels, évoquant les plans de développement sectoriels lancés par le Royaume dans le but de diversifier l'offre marocaine en terme d'exportations et de promouvoir l'investissement dans le secteurs de l'énergie, les mines, le textile, l'électronique, l'agriculture etc.

S'agissant du secteur industriel, a relevé M. Maazouz, le développement des différentes filières est accompagné par la mise en place de plates-formes industrielles intégrées qui offrent des avantages considérables, rappelant les facilités accordées par le Maroc aux investisseurs en matière de foncier, de logistique, du commerce et de formation.

Le ministre a ainsi souligné l'importance des incitations fiscales accordées aux entreprises exportatrices installées dans les différentes régions du Royaume notamment l'exonération de l'impôt sur les sociétés au cours des cinq premières années suivant leur création, citant les projets gigantesques réalisés par le Maroc pour développer son économie, entre autres, le complexe portuaire Tanger Med.

MAPF